

————— **Rapport de recherche** —————

**L'hétérogénéité des délinquants ayant  
abandonné leur traitement**

This report is also available in English. Ce rapport existe aussi en version anglaise. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

**2006 N° R-176**

**L'hétérogénéité des délinquants ayant abandonné leur traitement**

Kevin L. Nunes

et

Franca Cortoni

Service correctionnel du Canada

Avril 2006

## **REMERCIEMENTS**

Les auteurs remercient Phil Chitty de leur avoir fait part de ses connaissances techniques au sujet des questions relatives aux programmes dans le Système de gestion des délinquants (SGD) et Colette Cousineau d'avoir extrait et organisé les données nécessaires à la réalisation du présent projet. Ils remercient également Shelley Brown, Kelly Taylor et Ben Vuong de leur avoir communiqué leurs connaissances sur la procédure. Ils expriment aussi leur gratitude envers Amey Bell, qui a révisé une version préliminaire de ce rapport. Enfin, ils adressent aussi leurs remerciements à Karl Hanson, qui leur a fourni des précisions méthodologiques à propos de l'un de ses récents projets.

## RÉSUMÉ

La déperdition d'effectifs des programmes correctionnels est un sujet de préoccupation aussi bien au chapitre de la planification correctionnelle qu'à celui de la recherche sur l'efficacité du traitement. Toutefois, il est difficile d'interpréter la documentation en raison d'une absence générale de clarté et d'uniformité dans les définitions du phénomène. La déperdition d'effectifs des programmes correctionnels est à la fois un problème d'application et un problème de méthode. Sur le plan de l'application, les délinquants qui abandonnent un programme avant la fin courent plus de risque de récidiver que ceux qui le suivent jusqu'au bout; ce sont donc eux qui ont le plus besoin de traitement. Comment alors fournir un traitement adéquat à des délinquants qui ne terminent pas leur programme ? Sur le plan méthodologique, les délinquants qui abandonnent les programmes représentent une menace pour la validité des études sur l'efficacité du traitement parce que, dans le groupe faisant l'objet de traitement, ils sont repérés, tandis que dans le groupe qui ne suit pas de traitement, les délinquants qui n'auraient pas terminé le programme s'ils l'avaient commencé passent habituellement inaperçus. Par conséquent, les effets à l'avantage du traitement s'expliquent souvent par l'exclusion – du groupe clinique mais non du groupe témoin – des délinquants qui ne suivent pas leur programme jusqu'au bout.

À cause de divergences dans les définitions de la déperdition d'effectifs, il est difficile de faire la synthèse de la documentation pour déterminer les variables explicatives de cette déperdition et mettre au point des stratégies fondées sur des éléments de preuve et destinées à réduire la déperdition d'effectifs des programmes correctionnels. La déperdition d'effectifs de quelque nature que ce soit préoccupe les fournisseurs de programmes, les administrateurs et les chercheurs; il est peu probable cependant que les délinquants qui ne terminent pas leur programme constituent un groupe homogène. Bien des raisons peuvent expliquer pourquoi un délinquant abandonne un programme en cours de route; de ces raisons, quelques-unes seulement auraient à voir avec le risque et la motivation.

Si seulement certains types de déperdition d'effectifs sont associés à un risque élevé et à une faible motivation, la combinaison de différentes définitions opérationnelles de la déperdition d'effectifs peut donc mener à des résultats de recherche peu concluants et à l'inefficacité dans la gestion des délinquants qui ne suivent pas leur programme jusqu'au bout. Aussi la présente recherche a-t-elle pour objet d'examiner dans quelle mesure les divers types de délinquants qui abandonnent leur programme diffèrent les uns des autres et de ceux qui suivent leur programme jusqu'à la fin, et ce, du point de vue du risque, du besoin criminogène (que l'on appelle aussi risque dynamique) et de la motivation à l'égard de l'intervention.

Les participants regroupaient 7 484 délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale qui ont participé à au moins un programme correctionnel entre avril 2002 et mars 2004. Parce que la plupart des délinquants (67 %) n'ont participé qu'à un seul programme au cours de ces deux ans, la question de savoir s'ils l'ont suivi ou non jusqu'à la fin n'a été examinée que dans le cas du premier programme compris dans ce laps de temps. Le premier programme auquel les délinquants ont participé au cours de la période visée était très probablement un programme d'acquisition de compétences psychosociales (46%), un programme d'intensité moyenne (64 %) et un programme donné dans un établissement à sécurité moyenne (46 %).

Les trois quarts des délinquants ont suivi le programme jusqu'au bout (73 %); 5 % n'y sont pas parvenus pour des raisons administratives; 11 % ont abandonné pour des raisons personnelles; enfin, 11 % ont décroché ou ont été renvoyés. Par *raisons administratives*, on entend des raisons généralement indépendantes de la volonté du délinquant; par *raisons personnelles*, des raisons liées au comportement à l'extérieur du programme ou à des situations qui n'ont rien à voir avec le programme. Quant aux mots *décrochage* et *renvoi*, ils font référence à l'abandon du programme pour cause de retrait ou d'expulsion. Dans les analyses des différences entre les groupes, seuls les effets de faible ampleur ou d'ampleur plus importante ( $d \geq 0,20$ , selon Cohen) sont considérés comme indicateurs d'une différence significative.

Les décrochages et renvois étaient plus souvent le fait d'Autochtones que de délinquants ayant suivi le programme jusqu'au bout ou ayant abandonné pour des raisons personnelles; aussi nous avons examiné les délinquants autochtones séparément des délinquants non autochtones. Les différences entre les délinquants non blancs non autochtones et les délinquants blancs sont cependant négligeables; c'est pourquoi nous avons regroupé les délinquants blancs et les délinquants non blancs non autochtones dans un seul et même groupe de non-Autochtones.

Chez les hommes non autochtones, la plus grande distinction semble généralement se situer entre les décrocheurs et les délinquants renvoyés, et les autres groupes. Comparativement aux délinquants qui ont suivi le programme jusqu'au bout, ceux qui ont décroché ou qui ont été renvoyés présentaient les caractéristiques suivantes : a) âge plus jeune, b) risque plus élevé d'après l'Échelle d'ISR-R1, c) niveau de risque statique plus élevé, d) niveau de besoins criminogènes plus élevé et e) niveaux moins élevés de motivation à l'égard de l'intervention. Nous sommes parvenus aux mêmes résultats après avoir comparé les cas de décrochage et de renvoi aux cas de délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives. Nous avons cependant observé moins de différences entre les délinquants ayant suivi le programme au complet et ceux qui ont abandonné pour des raisons administratives, d'une part, et entre les délinquants qui ont décroché ou qui ont été renvoyés et ceux qui ont abandonné le programme pour des raisons personnelles, d'autre part.

Pour ce qui est des Autochtones de sexe masculin, par rapport à ceux qui ont suivi le programme au complet, les délinquants qui ont décroché ou qui ont été renvoyés a) sont plus jeunes, b) ont un niveau de besoins criminogènes plus élevé et c) ont des niveaux moins élevés de motivation à l'égard de l'intervention. Nous avons constaté des différences semblables en comparant les cas de décrochage ou de renvoi aux cas d'abandons pour des raisons administratives ou personnelles. Nous avons cependant observé nettement moins de différences en comparant les cas d'abandon pour des raisons administratives ou personnelles aux cas de délinquants ayant suivi le programme jusqu'au bout.

Par conséquent, tant chez les délinquants non autochtones que chez les délinquants autochtones, c'est surtout sur le plan du risque, des besoins et de la motivation que les délinquants décrocheurs ou renvoyés se distinguent des délinquants ayant suivi le programme jusqu'à la fin. Peut-être alors des programmes préparatoires à l'intention des délinquants à risque et à besoins élevés au cours desquels on se pencherait sur des questions de réceptivité, comme l'insuffisance de la motivation, parviendraient-ils à réduire le risque que ces délinquants décrochent ou soient

renvoyés. En général, il se peut que le fait de prêter attention à l'hétérogénéité des délinquants qui abandonnent avant la fin apporte plus de clarté dans la recherche, ce qui pourrait mener à un accroissement de l'efficacité des stratégies destinées à amener les délinquants à risque élevé à rester dans les programmes et, en fin de compte, à réduire encore davantage la récidive.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>I</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>II</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>VI</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>MÉTHODE</b> .....	<b>5</b>
PARTICIPANTS .....	5
MESURES .....	6
PROCÉDURE .....	9
<b>RÉSULTATS</b> .....	<b>13</b>
LES DÉLINQUANTS NON AUTOCHTONES .....	15
LES DÉLINQUANTS AUTOCHTONES .....	19
<b>ANALYSE</b> .....	<b>23</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>27</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Description de l'échantillon selon la composition raciale et le type d'infraction .....	6
Tableau 2. Participation aux programmes .....	9
Tableau 3. Classification des programmes selon le type, l'intensité et le cadre de prestation.....	13
Tableau 4. État de la participation au programme correctionnel selon la race .....	14
Tableau 5. Niveau de risque selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants non autochtones de sexe masculin .....	17
Tableau 6. Niveau de besoins criminogènes selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants non autochtones de sexe masculin.....	18
Tableau 7. Niveau de motivation selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants non autochtones de sexe masculin .....	18
Tableau 8. Niveau de risque selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants autochtones de sexe masculin.....	21
Tableau 9. Niveau de besoins criminogènes selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants autochtones de sexe masculin.....	22
Tableau 10. Niveau de motivation selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants autochtones de sexe masculin .....	22

## INTRODUCTION

La déperdition d'effectifs des programmes correctionnels est un sujet de préoccupation aussi bien au chapitre de la planification correctionnelle qu'à celui de la recherche sur l'efficacité du traitement. Toutefois, il est difficile d'interpréter la documentation à ce sujet en raison d'une absence générale de clarté et d'uniformité dans les définitions du phénomène. Le fait qu'un délinquant ne suive pas un programme correctionnel jusqu'au bout est une variable explicative de la récidive qui a du poids, et les délinquants qui abandonnent en cours de route présentent généralement plus de risque que ceux qui achèvent leur programme et ils sont généralement moins motivés que ces derniers. La déperdition d'effectifs des programmes correctionnels constitue à la fois un problème d'application et un problème de méthode. Sur le plan de l'application, les délinquants qui abandonnent présentent un risque de récidive plus élevé que ne le font ceux qui suivent le programme jusqu'au bout; ce sont donc ceux qui ont le plus besoin de traitement. Comment alors fournir un traitement adéquat à des délinquants qui ne terminent pas leur programme ? Sur le plan méthodologique, les délinquants qui abandonnent les programmes représentent une menace pour la validité des études sur l'efficacité du traitement. À cause des divergences dans les définitions de la déperdition d'effectifs, il est difficile de faire la synthèse de la documentation pour déterminer les variables explicatives de cette déperdition et mettre au point des stratégies fondées sur des éléments de preuve et destinées à réduire la déperdition d'effectifs des programmes correctionnels. Aussi la présente recherche a-t-elle pour objet d'examiner dans quelle mesure les divers types de délinquants qui abandonnent leur programme diffèrent les uns des autres et de ceux qui suivent leur programme jusqu'à la fin, du point de vue du risque, du besoin criminogène et de la motivation à l'égard de l'intervention.

Les délinquants qui n'ont pas reçu de traitement à cause de la déperdition d'effectifs sont peut-être ceux qui en ont le plus besoin. Les délinquants qui abandonnent leur traitement en cours de route présentent en effet plus de risque que ceux qui le terminent et ils risquent plus de récidiver que ces derniers. De nombreux chercheurs l'ont constaté (Daly et Pelowski, 2000; Hanson *et al.*, 2002; Van Voorhis, Spruance, Ritchey, Listwan, et Seabrook, 2004; Wormith et Olver, 2002). Ce qui constitue un obstacle à l'un des principes de la réadaptation des délinquants, le *principe du risque*, selon lequel l'intensité du traitement doit correspondre au niveau de risque que présente le délinquant (Andrews et Bonta, 2003). En d'autres termes, plus

le délinquant présente un risque, plus il devrait recevoir de traitement. Toutefois, si les délinquants à risque élevé ne suivent pas leur traitement jusqu'au bout, il n'est pas possible de leur donner suffisamment de traitement. Aussi, du point de vue de la planification correctionnelle, on devrait accorder un degré élevé de priorité à la réduction de la déperdition d'effectifs.

En plus d'occasionner des difficultés pour la réadaptation des délinquants, la déperdition d'effectifs crée aussi des problèmes aux chercheurs qui tentent d'évaluer l'efficacité des programmes correctionnels. Dans ce domaine de recherche, on confond généralement la situation par rapport au traitement (traitement par opposition à absence de traitement) et le fait que le délinquant ait suivi ou non le traitement jusqu'au bout (Rice et Harris, 2003). Pour être plus précis, la déperdition d'effectifs peut avoir un effet asymétrique sur les groupes. De cette façon, les délinquants du groupe de traitement qui abandonnent sont identifiables; par contre, ceux qui appartiennent au groupe témoin non assujetti au traitement mais qui se seraient retirés du programme passent inaperçus. Les chercheurs ne savent pas quels délinquants ni combien de délinquants dans le groupe témoin n'auraient pas suivi le programme jusqu'au bout si on leur avait donné la chance de le suivre; par conséquent, ils ne peuvent pas soustraire du groupe témoin ceux qui peut-être ne se seraient pas rendus jusqu'au bout. Comme les délinquants qui abandonnent le programme semblent présenter un risque plus élevé, le groupe témoin non assujetti à un traitement est peut-être plus susceptible de récidiver simplement parce qu'il inclut une portion inconnue de délinquants qui n'auraient pas réussi à suivre le programme jusqu'à la fin et non pas à cause des effets du traitement. Les chercheurs ont le choix de retenir au sein du groupe assujetti à un traitement les délinquants qui abandonnent le programme; toutefois, ce n'est peut-être pas toujours la solution idéale (Marshall, 1993).

La déperdition d'effectifs a beau inquiéter les fournisseurs de programmes, les administrateurs et les chercheurs, il est peu probable que les délinquants qui ne terminent pas leur programme constituent un groupe homogène. Bien des raisons peuvent expliquer pourquoi un délinquant abandonne un programme; de ces raisons, quelques-unes seulement auraient à voir avec le risque. Par exemple, Wormith et Olver (2002) répartissent la déperdition d'effectifs en trois types : le décrochage à l'initiative du client, le renvoi à l'initiative de l'organisme et la sortie pour des raisons administratives. Dans le premier cas, le délinquant décide d'abandonner

le programme. Dans le second, il en est renvoyé à cause de son comportement perturbateur ou de son rendement insatisfaisant. Dans le troisième, la déperdition d'effectifs est attribuable au transfèrement ou à l'élargissement, « ce qui n'a rien à voir avec le besoin de traitement qu'a le délinquant ni avec sa performance en cours de traitement » (Wormith et Olver, 2002 p. 449, traduction).

On ne sait toujours pas si les délinquants qui abandonnent leur programme fin diffèrent, pour une raison ou une autre, les uns des autres et de ceux qui terminent leur programme, et ce, du point de vue du risque, du besoin criminogène et de la motivation à l'égard de l'intervention. Nous avançons l'hypothèse que les délinquants qui abandonnent en cours de route ne diffèrent de ceux qui terminent leur programme que lorsqu'on tient compte de certains types de déperdition d'effectifs. Par exemple, le décrocheur ou celui que l'on renvoie présente peut-être plus de risque que celui qui suit le traitement jusqu'à la fin, alors que le délinquant qui abandonne pour des raisons administratives ne présente peut-être pas un risque plus élevé que celui qui termine son programme, toutes choses étant égales par ailleurs.

Si certains chercheurs ont limité leurs définitions opérationnelles de la déperdition d'effectifs aux décrochages et aux renvois (p. ex., Beyko et Wong, 2005; Wormith et Olver, 2002), d'autres ont combiné les différents types de déperdition (p. ex., Craissati et Beech, 2001; Geer, Becker, Gray, et Kraus, 2001; Van Voorhis *et al.*, 2004), ce qui est plus fréquent. Peut-être est-ce par nécessité qu'ils ont regroupé les divers types de déperdition, à cause de la taille insuffisante de leur échantillon ou du fait qu'ils n'avaient pas accès à suffisamment de renseignements au sujet des motifs d'abandon. Même s'il est nécessaire dans certains cas d'avoir des définitions opérationnelles générales de la déperdition d'effectifs, l'utilisation de ces définitions limite vraisemblablement la contribution que peut apporter une recherche de ce genre à notre compréhension de l'abandon du traitement en cours de route s'il y a hétérogénéité parmi les délinquants qui ne terminent pas leur programme. Par exemple, si le risque est associé uniquement à certains types de déperdition, il se peut que nous ne parvenions pas à déceler cette corrélation si nous regroupons les types de déperdition. Des limites de ce genre peuvent entraver notre capacité de concevoir de bonnes stratégies fondées sur des éléments de preuve et destinées à réduire la déperdition d'effectifs des programmes.

Si seulement certains types de déperdition d'effectifs sont associés à un risque élevé et à une faible motivation, la combinaison de différentes définitions opérationnelles de la déperdition d'effectifs peut donc mener à des résultats de recherche peu concluants. Aussi la présente recherche a-t-elle pour objet d'examiner dans quelle mesure les divers types de délinquants qui abandonnent leur programme diffèrent les uns des autres et de ceux qui suivent leur programme jusqu'à la fin, sur les plans du risque, du besoin criminogène et de la motivation à l'égard de l'intervention.

## MÉTHODE

### Participants

Les participants regroupaient 7 484 délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale qui avaient pris part à au moins un programme correctionnel (intensité élevée, moyenne ou faible) entre avril 2002 et mars 2004. Nous n'avons inclus que ceux dont le programme a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2002 ou plus tard. L'âge moyen des délinquants au début du programme était de 34,77 ans (*écart type* = 10,65) et variait en étendue de 18 à 83 ans.

Comme l'indique le Tableau 1, la majeure partie de l'échantillon était constituée de délinquants de race blanche reconnus coupables d'infractions autres que sexuelles. Les délinquants ont été classés comme délinquants sexuels si l'infraction à l'origine de la peine actuelle était une infraction sexuelle ou comme délinquants non sexuels si ce n'était pas le cas.

Parmi les délinquants purgeant une peine d'une durée déterminée ( $n = 6\,907$ ), la durée moyenne de la peine actuelle était de 4,64 ans (*écart type* = 3,99). Une faible proportion de l'échantillon (7,7 %; 577 sur 7 484) purgeait une peine de durée indéterminée (p. ex., à perpétuité).

Nous n'avons pas inclus les délinquantes dans la présente étude; leur nombre était en effet trop petit pour répondre adéquatement à nos questions de recherche. Pour être précis, 182 délinquantes au total ont participé à des programmes correctionnels. De ce nombre, 76,9 % ( $n = 140$ ) ont suivi le programme jusqu'au bout; 6,0 % ( $n = 11$ ) n'y sont pas parvenues pour des raisons administratives; 12,6 % ( $n = 23$ ) ont abandonné pour des raisons personnelles sans rapport avec le programme; enfin 4,4 % ( $n = 8$ ) d'entre elles ont décroché.

**Tableau 1 - Description de l'échantillon selon la composition raciale et le type d'infraction**

	<i>n</i>	%
<b>Race</b>	7 457	
Blanc	5 368	72,0
Autochtone	1 236	16,6
Non blanc non autochtone	853	11,4
<b>Objet de la présente condamnation</b>	7 482	
Infraction sexuelle	1 325	17,7
Autre type d'infraction	6 157	82,3

Remarque : Certaines données n'étant pas disponibles, *n* n'est pas égal à 7 484.

### Mesures

Nous avons évalué le risque au moyen de l'*Échelle révisée d'information statistique sur la récidive (ISR-R1)* (uniquement pour les délinquants non autochtones) et de la cote correspondant au *Niveau d'intervention selon les facteurs statiques* (tant pour les délinquants non autochtones que pour les délinquants autochtones). Quant au niveau criminogène, nous l'avons mesuré au moyen de la cote correspondant au *Niveau d'intervention selon les facteurs dynamiques*. Finalement, nous avons défini la motivation comme étant la cote relative à la *Motivation à l'égard de l'intervention*.

### *L'Échelle révisée d'information statistique sur la récidive (ISR-R1)*

L'*Échelle révisée d'information statistique sur la récidive (ISR-R1)*; Instructions permanentes [IP] 700-04; Nafekh et Motiuk, 2002) est un instrument actuariel conçu de façon à estimer le risque de récidive. L'échelle originale – l'*Échelle d'information statistique générale sur la récidive* – a été mise au point par Nuffield (1982). L'Échelle d'ISR-R1 intègre plusieurs variables individuelles, les unes démographiques, les autres liées aux antécédents criminels, qui sont pondérées selon leur degré d'association avec la récidive. On additionne le pointage obtenu pour chacun de ces éléments pour obtenir une note totale. Presque tous les éléments mesurés au moyen de l'Échelle d'ISR-R1 sont d'ordre statique. Les scores peu élevés sont des indices d'un grand risque de récidive. Les scores sont groupés en cinq catégories : *très bon* (risque le moins de récidiver), *bon*, *passable*, *mauvais* et *très mauvais* (risque le plus de récidiver). Actuellement,

on ne se sert de l'ISR-R1 que pour les délinquants non autochtones de sexe masculin sous responsabilité fédérale. La mesure a fait la preuve de sa bonne fiabilité (cohérence interne) et de sa validité prédictive pour la récidive générale, la récidive avec violence et la récidive sexuelle dans divers échantillons (Hanson et Morton-Bourgon, 2004; Nafekh et Motiuk, 2002).

### ***Risque statique***

La cote indiquant le *Niveau d'intervention selon les facteurs statiques* constitue une autre indication du risque statique (Motiuk, 1997; IP 700-04). À l'admission, on attribue à chaque délinquant une cote élevée, moyenne ou faible en fonction de ses antécédents criminels, de la gravité de l'infraction et, dans le cas des délinquants non autochtones de sexe masculin, de l'ISR-R1. La cote « élevée » est justifiée dans les cas où il y a eu d'importants contacts avec le système de justice pénale, de nombreuses infractions sexuelles, des infractions extrêmement graves, et, le cas échéant, une cote sur l'Échelle d'ISR-R1 révélatrice d'un risque élevé. Par contre, le délinquant est coté à « faible risque » s'il n'a à peu près pas eu de contacts avec le système de justice pénale, s'il a commis très peu d'infractions sexuelles, si la gravité de ses infractions est peu élevée et, le cas échéant, s'il a obtenu une cote révélatrice d'un faible risque sur l'Échelle d'ISR-R1. Comme l'Échelle d'ISR R-1 ne s'applique qu'aux délinquants non autochtones de sexe masculin, c'est uniquement chez ces délinquants qu'elle contribue au niveau d'intervention basé sur les facteurs statiques. Dans le reste du rapport, nous parlerons de *risque statique* pour désigner cette variable.

### ***Besoins criminogènes***

Le besoin criminogène (c.-à-d. le risque dynamique) est aussi évalué à l'admission et à divers moments au cours de la peine du délinquant (Motiuk, 1997; IP 700-04, paragraphe 78). Sept domaines font l'objet d'évaluation : l'emploi, les relations matrimoniales et familiales, les fréquentations et relations sociales, la toxicomanie, le fonctionnement dans la collectivité, l'orientation personnelle et affective ainsi que l'attitude. *L'emploi* fait référence à la valeur accordée au travail et au rôle du travail dans la vie de l'individu. *Les relations matrimoniales et familiales* concernent la valeur accordée au fait d'être avec sa famille et l'appui que la personne en obtient. *Les fréquentations et relations sociales* mettent en cause la valeur accordée aux partenaires non criminels et les possibilités d'interaction sociale positive. *La toxicomanie* fait référence à la valeur accordée au fait de vivre sans dépendre de l'alcool ou des drogues. *Le*

*fonctionnement dans la communauté* concerne la valeur accordée au fait d'avoir les connaissances et les habiletés nécessaires dans la vie de tous les jours. *L'orientation personnelle et affective* fait référence à la valeur accordée au fait d'avoir la maîtrise de sa propre vie. Finalement, *l'attitude* fait référence à la valeur accordée au fait de vivre en citoyen respectueux des lois.

À partir des entrevues et des renseignements collatéraux, chaque domaine, sauf la toxicomanie et l'orientation personnelle et affective, est coté sur une échelle en quatre points allant de « *facteur considéré comme un atout en vue de la réinsertion sociale* » à « *besoin manifeste d'amélioration* ». La toxicomanie et l'orientation personnelle et affective sont pour leur part cotées sur une échelle en trois points allant de « *aucun besoin immédiat d'amélioration* » à « *besoin manifeste d'amélioration* ».

Le *Niveau d'intervention selon les facteurs dynamiques* est coté en fonction de la gravité des problèmes et de leur nombre dans les sept domaines de besoins criminogènes ainsi que dans celui des besoins immédiats (c.-à-d. la santé, la santé mentale, le risque éventuel de suicide). La cote relative au *Niveau d'intervention selon les facteurs dynamiques* fournit une mesure du niveau global des besoins criminogènes sur une échelle en trois points : faible, moyen ou élevé. Le délinquant chez qui on aura relevé peu de facteurs dynamiques mais qu'on aura coté comme ayant un « *besoin manifeste d'amélioration* » et celui qui a de multiples facteurs dynamiques reconnus, peu importe leur degré de gravité, est coté comme *ayant un niveau de besoins élevé*. Par contre, le délinquant qui n'a pas de facteurs dynamiques reconnus (« *facteurs considérés comme des atouts en vue de la réinsertion sociale* » ou « *aucun besoin immédiat d'amélioration* ») et celui qui a relativement peu de facteurs dynamiques entraînant la cote « *besoin modéré d'amélioration* » sont classés comme ayant un *niveau de besoins faible*. Dans la suite du rapport, nous faisons référence à cette variable comme étant le *niveau global de besoins criminogènes*.

### ***Motivation à l'égard de l'intervention***

On évalue la motivation à l'égard de l'intervention (IP 700-04) à l'admission puis à divers moments au cours de la peine. La cote obtenue indique à quel point un délinquant reconnaît qu'il a un problème, est disposé à changer, est en mesure de le faire et a montré par le passé qu'il pouvait changer pour le mieux. Les délinquants des deux sexes obtiennent une cote élevée sur le plan de la motivation s'ils ont la motivation nécessaire et s'ils s'attaquent

activement aux secteurs problèmes. Ils obtiennent une cote moyenne s'ils n'acceptent pas parfaitement l'évaluation globale mais participent quand même aux programmes recommandés ou à d'autres interventions. Finalement, les délinquants et délinquantes se voient attribuer la cote faible à ce chapitre s'ils rejettent vigoureusement la nécessité d'effectuer des changements ou s'ils ne sont pas disposés à participer aux programmes recommandés ou à d'autres interventions.

### **Procédure**

Les données relatives aux délinquants qui avaient participé à au moins un programme entre avril 2002 et mars 2004 ont été recueillies à partir du *Système de gestion des délinquants* (SGD) du Service correctionnel du Canada (SCC). En moyenne, les délinquants ont participé à 1,43 programme (*écart type* = 0,70, *médiane* = 1) au cours des deux années visées par la collecte des données. On trouvera au Tableau 2 des renseignements supplémentaires au sujet de la participation aux programmes. La majorité des délinquants (67,4 %) ont participé seulement à un programme au cours de la période visée par la collecte des données; ceux qui ont participé à plus d'un programme sont en effet moins nombreux. Pour 44,5 % des délinquants, le premier programme au cours de la période visée par la collecte des données a aussi été le premier programme correctionnel auquel ils ont pris part pendant la peine en cours.

**Tableau 2 - Participation aux programmes**

<b>Nombre de programmes</b>	<b><i>n</i></b>	<b>%</b>
1	5 045	67,4
2	1 851	24,7
3	460	6,1
4	106	1,4
5	16	0,2
6	6	0,1

Remarque :  $N = 7\,484$ .

La suite de ce rapport est axée sur le premier programme correctionnel auquel les délinquants ont pris part au cours de la période visée par la collecte des données. Il est important de noter que ce premier programme correctionnel n'est pas nécessairement le premier qu'ait jamais suivi le délinquant. Nous avons décidé de nous concentrer sur le premier programme pour

deux raisons. D'abord, la plupart des délinquants n'ont participé qu'à un seul programme au cours de la période visée par la collecte des données. Deuxièmement, en nous concentrant exclusivement sur le premier programme plutôt que sur n'importe quel programme au cours de la période visée, nous avons évité de confondre le nombre de tentatives avec la probabilité que le délinquant ne termine pas son programme. Il est concevable, par exemple, que la probabilité qu'un délinquant termine son programme soit jugée moins grande si l'on observe son comportement dans six programmes plutôt que dans un seul. Dans le reste de ce rapport, lorsque nous parlons de participation au programme, nous faisons référence uniquement au premier programme correctionnel auquel le délinquant a participé au cours de la période visée par la collecte de données, sauf indication contraire.

### ***Définitions d'achèvement et d'abandon***

L'état de la participation aux programmes est inscrit dans le SGD pour chaque délinquant : il indique si oui ou non le programme a été suivi au complet. En cas d'abandon, on indique les raisons générales qui ont conduit à ce résultat. Dans la présente étude, les inscriptions relatives à l'état de la participation aux programmes ont été regroupées en quatre catégories : un groupe de délinquants qui ont suivi leur programme jusqu'à la fin et trois groupes qui ne l'ont pas fait pour différentes raisons. Voici les définitions opérationnelles de ces groupes. Un programme est considéré comme *achevé* si le délinquant l'a *terminé avec succès* ( $n = 5\ 312$ ), s'il était *présent à toutes les séances* ( $n = 182$ ) ou s'il *a terminé sans réussir* ( $n = 1$ ). Ces inscriptions indiquent que le délinquant a assisté à la plupart des séances, sinon à toutes. *A terminé avec succès* indique que le délinquant s'est conformé avec succès aux exigences du programme. *A assisté à toutes les séances* et *a terminé sans réussir* indiquent par contre que le délinquant a suivi le programme jusqu'au bout mais qu'il a été improductif ou qu'il n'est pas parvenu à remplir toutes les exigences du programme.

La deuxième catégorie a été étiquetée *abandon pour des raisons administratives*, ce qui indique que le délinquant n'a pas suivi le programme jusqu'au bout pour des raisons généralement indépendantes de sa volonté. Cette catégorie regroupe des inscriptions relatives aux situations suivantes : *transféré* ( $n = 104$ ), *programme annulé* ( $n = 181$ ), *libéré* ( $n = 52$ ), *affectation temporaire* ( $n = 1$ ) et *date d'expiration du mandat* ( $n = 40$ ). Dans tous ces cas, la

participation au programme a été interrompue pour des raisons qui, le plus souvent, n'avaient rien à voir avec le comportement du délinquant, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du programme.

La troisième catégorie, *abandon pour des raisons personnelles*, correspond à l'inscription *non complété* ( $n = 790$ ). On attribue la mention *non complété* à un délinquant s'il n'a pas été en mesure de suivre le programme jusqu'au bout à cause de son comportement à l'extérieur du programme ou pour des raisons *qui n'ont rien à voir* avec le programme. Par exemple, il se peut qu'un délinquant ne soit plus en mesure de suivre un programme parce qu'il a été admis à l'hôpital ou en isolement pour mauvaise conduite ou pour sa propre protection.

La dernière catégorie, *décrochage/renvoi*, correspond à une *suspension* ( $n = 821$ ). Ont été classés dans cette catégorie les délinquants qui se sont retirés d'un programme ou qui en ont été renvoyés. Le plus souvent, le renvoi est attribuable à un comportement ou à un rendement inacceptable dans le cadre du programme.

Les données utilisées dans les analyses ci-dessous ont été produites à divers moments au cours de la peine des délinquants. Les variables statiques, telles que les cotes selon l'Échelle d'ISR-R1 et les évaluations individuelles du risque, sont tirées de données recueillies au moment de l'évaluation initiale du délinquant. Les autres variables, comme les besoins criminogènes, le niveau de motivation et le cadre du programme, proviennent des plus récentes données dont on disposait au début du programme. Dans tous les cas, les variables retenues sont antérieures aux résultats du traitement. Par exemple, les données sur les besoins criminogènes utilisées dans la présente étude ont été mesurées puis inscrites dans le SGD avant le début du programme en question. La conception de l'étude était donc d'ordre prédictif.

### ***Stratégie d'analyse***

Pour savoir s'il existe des différences entre les délinquants ayant terminé leur programme et ceux qui l'ont abandonné, que ce soit pour des raisons administratives, des raisons personnelles ou pour cause de décrochage ou de renvoi, nous avons effectué des analyses de la variance à un critère de classification ainsi que des tests du khi carré. Nous avons ainsi comparé chaque groupe à chacun des autres. Nous avons aussi calculé le  $d$  de Cohen pour obtenir des estimations de la taille d'effet, c'est-à-dire une indication de la vigueur de la relation entre les variables. Par convention, on considère qu'un  $d$  de 0,20 ou plus indique une taille d'effet minimale (Cohen,

1992). Nous avons par conséquent établi une règle de décision selon laquelle un  $d$  supérieur ou égal à 0,20 est considéré comme une indication d'une association significative. Nous avons effectué des comparaisons par paires (c.-à-d. des analyses dans lesquelles on ne compare que deux groupes à la fois) plutôt que des comparaisons d'ordre général (c.-à-d. des analyses dans lesquelles on compare plus de deux groupes à la fois) parce qu'elles fournissent de l'information plus précise, plus significative et plus utile pour nos fins. Étant donné le grand nombre d'analyses, nous n'en donnons les résultats que si le  $d$  qui correspond à chacune d'entre elles est supérieur ou égal à 0,20.

En psychologie judiciaire, on trouve souvent des tailles d'effets semblables et celles-ci sont considérées comme significatives. En gros, le  $d$  de Cohen a deux fois la taille d'un coefficient de corrélation. Dans leur méta-analyse, Gendreau, Little et Goggin (1996) ont constaté que la corrélation moyenne avec la récidive criminelle dans le cas de nombreuses variables prédictives, telles que l'âge, les antécédents criminels, le sexe et les fréquentations criminelles, variait de 0,10 à 0,18. En outre, les éléments d'un instrument d'évaluation du risque validé, utilisé dans le cas des délinquants sexuels, ont été corrélés individuellement avec la récidive sexuelle entre 0,10 et 0,20 (Hanson, 1997). Par conséquent, une corrélation de 0,10 ou plus (ou un  $d$  de 0,20 ou plus) est souvent révélatrice d'une association significative pour les chercheurs et les cliniciens qui travaillent auprès de populations de délinquants (voir Meyer *et al.*, 2003, pour une compilation des tailles d'effet que l'on observe dans un large éventail de champs de recherche). Étant donné le grand nombre d'analyses, nous ne présentons ici que les résultats des analyses où nous avons obtenu un  $d$  supérieur ou égal à 0,20.

Bien que les valeurs de la probabilité (p. ex.,  $p < 0,05$ ) soient habituellement utilisées comme seuil pour déterminer si une association est significative, les tests d'hypothèse classiques n'étaient pas particulièrement révélateurs compte tenu de la grande taille des échantillons utilisés dans bon nombre des analyses effectuées pour la présente étude. Par exemple, dans certaines analyses, même des effets extrêmement petits (p. ex.,  $d = 0,10$ ) sont parvenus à être statistiquement significatifs ( $p < 0,05$ ). Nous avons néanmoins effectué des tests d'hypothèse (c.-à-d. l'analyse de la variance et le khi carré) et en donnons les résultats dans le présent rapport à l'intention des lecteurs et lectrices que ce renseignement est susceptible d'intéresser.

## RÉSULTATS

Nous présentons au Tableau 3 les données relatives aux programmes. La plupart des délinquants avaient suivi un programme d'acquisition des compétences psychosociales (45,8 %), un programme d'intensité moyenne (64,1 %) et un programme donné dans un établissement à sécurité moyenne (45,9 %).

**Tableau 3 - Classification des programmes selon le type, l'intensité et le cadre de prestation**

	<i>n</i>	%
<b>Type</b>		
Délinquants sexuels	685	9,2
Délinquants violents	348	4,6
Gestion de la colère	614	8,2
Toxicomanie	1 296	17,3
Violence familiale	1 115	14,9
Compétences psychosociales	3 426	45,8
<b>Intensité</b>		
Élevée	517	6,9
Moyenne	4 796	64,1
Faible	2 171	29,0
<b>Cadre de prestation</b>		
Établissement à multiples niveaux de sécurité	216	2,9
Établissement à sécurité maximale	1 177	15,7
Établissement à sécurité moyenne	3 437	45,9
Établissement à sécurité minimale	823	11,0
Collectivité	1 831	24,5

Les trois quarts des délinquants (73,4 %) ont terminé leur programme. Par contre, 5,1 % ne l'ont pas fait pour des raisons administratives; 10,6 % ne sont pas allés jusqu'au bout pour des raisons personnelles, et 11,0 % ont décroché ou ont été renvoyés.

Nous présentons au Tableau 4 des données sur l'état de la participation au programme selon la race. Pour évaluer si cet état diffère selon la race, nous avons d'abord effectué des comparaisons entre la proportion de délinquants blancs et de délinquants autochtones dans chaque groupe. Sur les six analyses portant sur des délinquants blancs et des délinquants non autochtones, trois ont révélé que l'issue du traitement différait effectivement en fonction de la condition d'Autochtone (c.-à-d.,  $d \geq 0,20$ ). La probabilité était plus grande que l'on trouve, parmi les Autochtones, des décrocheurs et des renvoyés plutôt que des délinquants ayant terminé le programme ( $\chi^2 [1, n = 5\ 566] = 58,50, p < 0,001, d = 0,30$ ), des délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives ( $\chi^2 [1, n = 1\ 095] = 9,38, p < 0,01, d = 0,20$ ), ou des délinquants ayant abandonné pour des raisons personnelles ( $\chi^2 [1, n = 1\ 457] = 28,30, p < 0,001, d = 0,28$ ). Parce que les hommes autochtones étaient plus susceptibles que les hommes blancs de décrocher ou d'être renvoyés, nous les avons examinés séparément dans les analyses subséquentes. La série de comparaisons suivante a été axée sur la proportion de Blancs par rapport à celle de délinquants non blancs non autochtones dans chaque groupe constitué en fonction de l'état de sa participation. Or comme les délinquants non blancs non autochtones ne diffèrent des délinquants blancs dans aucune des comparaisons (toutes ont un  $d < 0,20$ ), nous avons donc combiné les délinquants blancs et les délinquants non blancs non autochtones pour former un groupe non autochtone dans les analyses suivantes.

**Tableau 4 - État de la participation des délinquants au programme selon la race**

Race	Ont terminé le programme (%)	N'ont pas terminé le programme (%)		
		Admin.	Person.	Décrochage
Blancs	72,7	71,8	73,8	65,7
Autochtones	15,1	18,1	15,3	26,7
Non blancs non autochtones	12,2	10,1	10,9	7,6

Remarque : Admin. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons administratives.

Person. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons personnelles.

Décrochage = Abandon d'un programme correctionnel pour cause de décrochage ou de renvoi.

## **Les délinquants non autochtones**

Sur les 6 221 délinquants non autochtones, 74,7 % ont suivi leur programme au complet, 5,0 % ne l'ont pas fait pour des raisons administratives, 10,7 % n'y sont pas parvenus pour des raisons personnelles tandis que 9,6 % ont décroché ou ont été renvoyés. On trouvera au Tableau 5 des données sur l'âge et le risque; au tableau 6, des données sur les besoins criminogènes; au Tableau 7, des données sur la motivation à l'égard de l'intervention. Pour examiner de plus près les tendances à la déperdition d'effectifs chez les délinquants non autochtones, nous avons effectué une série de comparaisons par paires, en fonction de l'âge, du risque, du besoin et de la motivation, dont on trouvera les résultats ci-dessous. Comme nous l'avons expliqué précédemment, nous ne faisons état que des résultats de comparaisons pour lesquelles les tailles d'effet sont supérieures ou égales à 0,20.

### ***Comparaison entre les délinquants ayant achevé leur programme et ceux qui l'ont abandonné***

*Délinquants ayant achevé leur programme par rapport à ceux qui l'ont abandonné pour des raisons administratives.* Parmi les délinquants non autochtones, ceux qui ont terminé le programme présentent un risque moins élevé que ceux qui ne l'ont pas suivi jusqu'au bout pour des raisons administratives, sur l'Échelle d'ISR-R1,  $F(1, 4\ 901) = 18,57, p < 0,001, d = 0,26$ . Les délinquants qui ont terminé le programme ont également des niveaux supérieurs de motivation à l'égard de l'intervention,  $\chi^2(2, n = 4\ 265) = 34,48, p < 0,001, d = 0,22$ . Nous n'avons pas trouvé d'autres différences entre les délinquants ayant achevé leur programme et ceux qui ne l'ont pas terminé pour des raisons administratives en ce qui concerne les variables des Tableaux 5, 6 et 7; la taille d'effet y est toujours inférieure à 0,20.

*Délinquants ayant achevé leur programme par rapport à ceux qui l'ont abandonné pour des raisons personnelles.* Les délinquants qui ont suivi le programme au complet sont plus âgés que ceux qui l'ont abandonné pour des raisons personnelles,  $F(1, 5\ 311) = 28,51, p < 0,001, d = 0,22$ . Les délinquants qui ont terminé le programme présentent également des niveaux de risque moindres sur l'Échelle d'ISR-R1,  $F(1, 5\ 256) = 140,81, p < 0,001, d = 0,49$ . Les délinquants qui ont suivi le programme jusqu'à la fin ont aussi des niveaux supérieurs de motivation à l'égard de l'intervention,  $\chi^2(2, n = 4\ 612) = 45,84, p < 0,001, d = 0,26$ . Autrement, les groupes ne sont pas différents l'un de l'autre; dans les autres cas, la taille d'effet est toujours inférieure à 0,20.

*Délinquants ayant achevé leur programme par rapport aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés.* Comparativement aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés, les

délinquants qui ont suivi le programme au complet sont plus âgés,  $F(1, 5\ 245) = 76,55$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,38$ , et présentent moins de risque, d'après l'Échelle d'ISR-R1,  $F(1, 5\ 186) = 163,00$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,56$  et le niveau de risque statique,  $\chi^2(2, n = 4\ 537) = 21,13$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,21$ . Chez les délinquants qui ont terminé leur programme, le niveau global de besoins criminogènes est également moins prononcé que chez les décrocheurs et les délinquants renvoyés,  $\chi^2(2, n = 4\ 537) = 60,08$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,35$ . Les délinquants qui ont achevé leur programme ont également des niveaux de motivation à l'égard de l'intervention plus élevés que les décrocheurs et les délinquants renvoyés,  $\chi^2(2, n = 4\ 542) = 118,79$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,48$ .

### ***Comparaison entre les sous-groupes de délinquants ayant abandonné leur programme***

*Délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives par rapport à ceux qui ont abandonné pour des raisons personnelles.* Comparativement aux délinquants qui ont abandonné pour des raisons personnelles, ceux qui n'ont pas terminé pour des raisons administratives présentent moins de risque, d'après l'Échelle d'ISR-R1,  $F(1, 959) = 14,97$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,27$ . Dans les autres cas, la taille d'effet est toujours inférieure à 0,20.

*Délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives par rapport aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés.* Comparativement aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés, les délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives sont plus âgés,  $F(1, 906) = 12,89$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,25$ , et présentent un risque moins élevé, d'après l'Échelle d'ISR-R1,  $F(1, 889) = 23,61$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,34$  et la cote obtenue pour le risque statique,  $\chi^2(2, n = 862) = 11,86$ ,  $p < 0,01$ ,  $d = 0,24$ . Les délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives ont aussi un niveau global de besoins criminogènes moins élevé que le niveau observé chez les décrocheurs et les délinquants renvoyés,  $\chi^2(2, n = 862) = 23,67$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,35$ . Quant à leur niveau de motivation à l'égard de l'intervention, il est plus élevé que les niveaux observés chez les décrocheurs et les délinquants renvoyés,  $\chi^2(2, n = 863) = 23,92$ ,  $p < 0,001$ ,  $d = 0,25$ .

*Délinquants ayant abandonné pour des raisons personnelles par rapport aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés.* Les délinquants ayant abandonné pour des raisons personnelles sont plus susceptibles que les décrocheurs et les délinquants renvoyés d'avoir des besoins criminogènes moins prononcés,  $\chi^2(2, n = 1\ 209) = 13,53$ ,  $p < 0,01$ ,  $d = 0,21$ . En ce qui a trait à la motivation à l'égard de l'intervention, les délinquants ayant abandonné pour des raisons personnelles ont des niveaux de motivation supérieurs à ceux des décrocheurs et des

délinquants renvoyés,  $\chi^2(2, n = 1\ 210) = 16,22, p < 0,001, d = 0,21$ . Dans les autres cas, la taille d'effet est toujours inférieure à 0,20.

**Tableau 5 - Niveau de risque selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants non autochtones de sexe masculin**

	Ont terminé le programme	N'ont pas terminé le programme		
		Admin.	Person.	Décrochage
<b>Âge</b>	a	ab	bc	c
<i>Moyenne</i>	36,03	34,53	33,64	31,90
<i>Écart type</i>	(10,98)	(10,99)	(9,58)	(10,13)
<b>ISR-R1</b>	a	b	c	c
<i>M</i>	-0,13	-2,76	-5,13	-5,79
<i>Écart type</i>	(10,33)	(9,58)	(8,48)	(8,43)
<b>Risque statique</b>	a	a	ab	b
Faible	11,3 %	9,6 %	8,4 %	6,5 %
Moyen	44,1 %	49,1 %	47,3 %	40,1 %
Élevé	44,6 %	41,3 %	44,2 %	53,4 %

Remarque : Admin. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons administratives.

Person. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons personnelles.

Décrochage = Abandon d'un programme correctionnel pour cause de décrochage ou de renvoi. Le fait que des groupes n'aient pas au moins une lettre en commun dans cette rangée pour une variable particulière indique que la comparaison a révélé une taille d'effet supérieure ou égale à 0,20.

**Tableau 6 - Niveau de besoins criminogènes selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants non autochtones de sexe masculin**

Niveau de besoins	Ont terminé le programme (%)	N'ont pas terminé le programme (%)		
	a	Admin.	Person.	Décrochage
Faible	6,5	5,5	3,0	1,6
Moyen	36,7	36,2	33,8	25,5
Élevé	56,8	58,4	63,3	72,9

Remarque : Admin. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons administratives.  
 Person. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons personnelles. Décrochage = Abandon d'un programme correctionnel pour cause de décrochage ou de renvoi. Le fait que des groupes n'aient pas au moins une lettre en commun dans cette rangée pour une variable particulière indique que la comparaison a révélé une taille d'effet supérieure ou égale à 0,20.

**Tableau 7 - Niveau de motivation selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants non autochtones de sexe masculin**

Niveau de motivation	Ont terminé le programme (%)	N'ont pas terminé le programme (%)		
	a	Admin.	Person.	Décrochage
Faible	13,4	25,6	23,3	28,9
Moyen	64,4	52,9	59,8	61,6
Élevé	22,2	21,5	16,9	9,5

Remarque : Admin. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons administratives.  
 Person. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons personnelles. Décrochage = Abandon d'un programme correctionnel pour cause de décrochage ou de renvoi. Le fait que des groupes n'aient pas au moins une lettre en commun dans cette rangée pour une variable particulière indique que la comparaison a révélé une taille d'effet supérieure ou égale à 0,20.

## Les délinquants autochtones

Sur les 1 236 délinquants autochtones, 67,1 % ont terminé leur programme, 5,5 % ont abandonné en cours de route pour des raisons administratives, 9,7 % n'ont pas terminé pour des raisons personnelles tandis que 17,7 % ont décroché ou ont été renvoyés. Nous avons effectué au sujet des délinquants autochtones de sexe masculin une série d'analyses parallèles à celles que nous avons décrites ci-dessus. Les groupes y ont tous été comparés les uns aux autres, tant en ce qui concerne l'âge et le risque (Tableau 8) que le niveau global de besoins criminogènes (Tableau 9) et le niveau de motivation à l'égard de l'intervention (Tableau 10).

### *Comparaison entre les délinquants ayant achevé leur programme et ceux qui l'ont abandonné*

*Délinquants ayant achevé leur programme par rapport à ceux qui l'ont abandonné pour des raisons administratives.* Parmi les délinquants autochtones de sexe masculin, ceux qui ont terminé leur programme ont un niveau global de besoins criminogènes plus élevé que celui observé chez les délinquants qui ont abandonné pour des raisons administratives,  $\chi^2(2, n = 835) = 2,52, p > 0,05, d = 0,20$ . Il n'y a pas de différence entre les deux groupes quant aux autres variables présentées aux Tableaux 8, 9 et 10; dans tous les cas, la taille d'effet est toujours inférieure à 0,20.

*Délinquants ayant achevé leur programme par rapport à ceux qui l'ont abandonné pour des raisons personnelles.* Les délinquants qui ont terminé leur programme ne sont pas différents de ceux qui ont abandonné pour des raisons personnelles, pour toutes les variables prises en compte; toutes les mesures des tailles d'effet sont inférieures à 0,20.

*Délinquants ayant achevé leur programme par rapport aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés.* Comparativement aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés, les délinquants qui ont terminé leur programme sont plus âgés,  $F(1, 1 046) = 25,31, p < 0,001, d = 0,38$  et connaissent un niveau global de besoins criminogènes inférieur,  $\chi^2(2, n = 983) = 12,64, p < 0,01, d = 0,27$ . Les délinquants qui ont terminé leur programme ont également des niveaux de motivation à l'égard de l'intervention plus élevés que les niveaux observés chez les décrocheurs et les délinquants renvoyés,  $\chi^2(2, n = 988) = 22,59, p < 0,001, d = 0,34$ . La taille d'effet n'est inférieure à 0,20 que dans un seul cas.

### ***Comparaisons entre les sous-groupes de délinquants ayant abandonné leur programme***

*Délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives par rapport à ceux qui ont abandonné pour des raisons personnelles.* Les délinquants qui ont abandonné leur programme pour des raisons administratives ne diffèrent pas de ceux qui ont abandonné pour des raisons personnelles; la taille d'effet est toujours inférieure à 0,20.

*Délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives par rapport aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés.* Les délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives sont plus âgés,  $F(1, 285) = 2,205, p > 0,05, d = 0,21$  et présentent aussi un risque statique moindre,  $\chi^2(2, N = 274) = 4,43, p > 0,05, d = 0,22$  que les décrocheurs et les délinquants renvoyés. Les délinquants qui n'ont pas terminé leur programme pour des raisons administratives ont également un niveau global de besoins criminogènes inférieur au niveau observé chez les décrocheurs et les délinquants renvoyés,  $\chi^2(2, n = 274) = 13,49, p < 0,01, d = 0,54$ . Les délinquants ayant abandonné pour des raisons administratives ont des niveaux de motivation à l'égard de l'intervention plus élevés que les niveaux observés chez les décrocheurs et les délinquants renvoyés,  $\chi^2(2, n = 275) = 17,02, p < 0,001, d = 0,47$ .

*Délinquants ayant abandonné pour des raisons personnelles par rapport aux décrocheurs et aux délinquants renvoyés.* Les délinquants ayant abandonné pour des raisons personnelles sont plus âgés que les décrocheurs et les délinquants renvoyés,  $F(1, 337) = 3,46, p < 0,10, d = 0,21$ . Comparativement à ces derniers, les délinquants ayant abandonné pour des raisons personnelles ont un niveau de risque statique moins élevé,  $\chi^2(2, n = 329) = 4,63, p < 0,10, d = 0,22$ , ainsi qu'un niveau global de besoins criminogènes inférieur,  $\chi^2(2, n = 329) = 12,28, p < 0,01, d = 0,37$ . Par contre, leur niveau de motivation à l'égard de l'intervention est plus élevé,  $\chi^2(2, n = 330) = 11,21, p < 0,01, d = 0,24$ .

**Tableau 8 - Niveau de risque selon le type de déperdition d'effectifs chez les délinquants autochtones de sexe masculin**

	<u>Ont terminé le programme</u>	<u>N'ont pas terminé le programme</u>		
		<u>Admin.</u>	<u>Person.</u>	<u>Décrochage</u>
<b>Âge</b>	<b>a</b>	<b>a</b>	<b>a</b>	<b>b</b>
<i>M</i>	33,17	31,41	31,43	29,66
<i>Écart type</i>	(9,36)	(9,25)	(8,49)	(8,31)
<b>Risque statique</b>	<b>ab</b>	<b>a</b>	<b>a</b>	<b>b</b>
Faible	5,1 %	7,9 %	2,5 %	2,4 %
Moyen	31,6 %	27,0 %	37,3 %	26,1 %
Élevé	63,3 %	65,1 %	60,2 %	71,6 %

Remarque : Admin. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons administratives.  
 Person. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons personnelles. Décrochage = Abandon d'un programme correctionnel pour cause de décrochage ou de renvoi. Le fait que des groupes n'aient pas au moins une lettre en commun dans cette rangée pour une variable particulière indique que la comparaison a révélé une taille d'effet supérieure ou égale à 0,20.

**Tableau 9 - Niveau de besoins criminogènes selon le type de déperdition d'effectifs  
chez les délinquants autochtones de sexe masculin**

Niveau de besoins	Ont terminé le programme (%)	N'ont pas terminé le programme (%)		
	<b>a</b>	<b>Admin.</b>	<b>Person.</b>	<b>Décrochage</b>
Faible	2,3	3,2	0,8	0,9
Moyen	26,3	34,9	32,2	15,6
Élevé	71,4	61,9	66,9	83,4

Remarque : Admin. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons administratives.  
 Person. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons personnelles. Décrochage =  
 Abandon d'un programme correctionnel pour cause de décrochage ou de renvoi. Le fait que des  
 groupes n'aient pas au moins une lettre en commun dans cette rangée pour une variable particulière  
 indique que la comparaison a révélé une taille d'effet supérieure ou égale à 0,20.

**Tableau 10 - Niveau de motivation selon le type de déperdition d'effectifs chez les  
délinquants autochtones de sexe masculin**

Niveau de motivation	Ont terminé le programme (%)	N'ont pas terminé le programme (%)		
	<b>a</b>	<b>Admin.</b>	<b>Person.</b>	<b>Décrochage</b>
Faible	17,1	15,9	22,0	24,1
Moyen	63,7	60,3	60,2	69,8
Élevé	19,2	23,8	17,8	6,1

Remarque : Admin. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons administratives.  
 Person. = Abandon d'un programme correctionnel pour des raisons personnelles. Décrochage =  
 Abandon d'un programme correctionnel pour cause de décrochage ou de renvoi. Le fait que des  
 groupes n'aient pas au moins une lettre en commun dans cette rangée pour une variable particulière  
 indique que la comparaison a révélé une taille d'effet supérieure ou égale à 0,20.

## ANALYSE

La présente recherche avait avant tout pour but d'analyser la mesure dans laquelle l'hétérogénéité existe chez les délinquants qui n'ont pas suivi leur programme correctionnel jusqu'au bout. Nos résultats portent à croire à l'existence de différences significatives, du point de vue du risque, du besoin et de la motivation, entre ceux qui ont terminé leur programme et ceux qui l'ont abandonné pour une raison ou une autre. Pour être précis, les décrocheurs et les délinquants renvoyés présentent généralement des niveaux de risque et de besoins plus élevés que les niveaux observés chez les délinquants qui ont terminé leur programme, mais des niveaux de motivation à l'égard de l'intervention moins élevés. Quant aux délinquants qui abandonnent pour des raisons personnelles ou administratives, ils semblent généralement occuper le terrain intermédiaire entre les délinquants qui ont terminé leur programme, d'une part, et les décrocheurs et délinquants renvoyés, d'autre part. Cette structure de résultats donne à penser qu'il y a hétérogénéité entre les délinquants qui ont abandonné leur programme et que c'est sur le plan du risque, des besoins et de la motivation que les décrocheurs et les délinquants renvoyés se distinguent peut-être le plus des délinquants qui ont terminé leur programme.

Cette tendance s'observe de manière générale chez les délinquants de sexe masculin, tant autochtones que non autochtones. Toutefois, seuls les tailles d'effets de faible ampleur ou d'ampleur plus importante ( $d$  de Cohen  $\geq 0,20$ ) sont considérées comme indicateurs d'une différence significative. Chez les délinquants non autochtones, par comparaison avec ceux qui ont suivi leur programme au complet, les décrocheurs et les délinquants renvoyés a) sont plus jeunes, b) présentent un risque plus élevé sur l'Échelle d'ISR-R1, c) présentent des niveaux de risque statique supérieurs, d) ont un niveau de besoins criminogènes plus grand, mais e) ont des niveaux de motivation à l'égard de l'intervention moins élevés. La comparaison des décrocheurs et des délinquants renvoyés aux délinquants ayant abandonné leur programme pour des raisons administratives donne les mêmes résultats. Entre les délinquants qui ont terminé leur programme et ceux qui ont abandonné pour des raisons administratives, les différences observées sont moindres; il en va de même entre les décrocheurs et les délinquants renvoyés, d'un côté, et les délinquants ayant abandonné pour des raisons personnelles, de l'autre. C'est généralement dans les comparaisons entre les délinquants ayant terminé leur programme, d'une part, et les décrocheurs et les délinquants renvoyés, d'autre part, que la taille d'effet observée est la plus importante.

Par comparaison avec les délinquants autochtones qui ont terminé leur programme, les délinquants autochtones qui ont décroché ou qui ont été renvoyés a) sont plus jeunes, b) ont des besoins criminogènes plus élevés, et c) ont un niveau de motivation à l'égard de l'intervention moins prononcé. Des différences semblables ressortent de la comparaison entre les décrocheurs et les délinquants renvoyés, d'une part, et les délinquants ayant abandonné leur programme pour des raisons administratives ou personnelles, d'autre part. Par contre, la comparaison des délinquants ayant abandonné leur programme pour des raisons administratives ou personnelles avec les délinquants ayant terminé leur programme fait ressortir des différences nettement moindres. Par conséquent, tant chez les délinquants non autochtones que chez les délinquants autochtones, ce sont les décrocheurs et les délinquants renvoyés qui se distinguent le plus des délinquants ayant terminé leur programme en ce qui a trait au niveau de risque, de besoins et de motivation.

Ces résultats ont des incidences aussi bien sur le plan de la pratique que sur le plan de la recherche. Du point de vue de la pratique, nous constatons que les délinquants qui auront le plus de mal à se réinsérer dans la société sont également ceux qui risquent le plus de décrocher ou d'être renvoyés de leur programme. Dans ces conditions, il est difficile de respecter le principe du risque, selon lequel le traitement de densité élevée est destiné aux délinquants qui présentent un risque et des besoins plus élevés (Andrews et Bonta, 2003). Les délinquants qui décrochent des programmes ou qui en sont renvoyés sont ceux chez qui le niveau de risque et de besoins est le plus élevé et qui, par conséquent, ont le plus besoin de traitement. Il est possible de remédier à cette impasse apparente en prêtant attention au principe de la réceptivité, suivant lequel le style d'intervention doit être adapté au style d'apprentissage du délinquant, à sa motivation et à son fonctionnement cognitif (Andrews et Bonta, 2003). Pour s'attaquer à ces problèmes de réceptivité, comme le manque de motivation, peut-être que si l'on offrait des programmes préparatoires à ces délinquants à risque et à besoins élevés, on parviendrait à réduire la probabilité qu'ils décrochent ou soient renvoyés et, en fin de compte, on réduirait la probabilité de récidive. Des éléments de preuve préliminaire portent à croire qu'il n'est pas impossible que des programmes de ce genre, offerts avant le début du programme proprement dit, parviennent à accroître la motivation à l'égard du traitement et à réduire la récidive (Malcolm, Marshall et Marshall, 2004; Moulden, Marshall et Marshall, 2004). Bien que l'orientation du travail préparatoire vers les délinquants à risque et à besoins élevés ou présentant un faible niveau de

motivation soit susceptible de réduire les taux de décrochage et de renvoi, c'est en empruntant les voies administratives que l'on parviendra sans doute le mieux à réduire le taux d'attrition résultant des autres types de déperdition d'effectifs (voir Wormith et Olver, 2002).

En ce qui concerne la recherche, les résultats de cette étude semblent indiquer que l'on devrait utiliser des définitions plus précises dans la recherche sur la déperdition d'effectifs dans les programmes. Les chercheurs qui tentent de déterminer les variables prédictives de l'abandon de programme, par exemple, auraient sans doute plus de chances de succès s'ils considéraient séparément les décrocheurs et les délinquants renvoyés plutôt que de ramener tous les types de déperdition d'effectifs à une seule catégorie. Nos résultats portent en outre à croire que le décrochage et le renvoi posent peut-être la plus grande menace à la validité des enquêtes sur l'efficacité du traitement (Rice et Harris, 2003). En général, le fait de tenir compte de l'hétérogénéité des délinquants qui abandonnent en cours de route peut introduire plus de clarté dans la recherche, ce qui est susceptible de mener à des stratégies plus efficaces pour retenir les délinquants à risque élevé dans les programmes, et, en définitive, pour réduire davantage la récidive.

Une certaine prudence est de mise dans l'interprétation des résultats de la présente étude. Certes, nous nous sommes intéressés à divers types de déperdition d'effectifs, mais notre entreprise a été quelque peu limitée par les catégories utilisées dans le SGD pour décrire l'état de la participation aux programmes, catégories sur lesquelles nous nous sommes appuyés. Par exemple, il nous a été impossible de séparer les décrocheurs des délinquants renvoyés parce que dans le SGD, on attribue le même code – *suspension* – à l'un et à l'autre cas. D'après Wormith et Olver (2002), cependant, les décrocheurs et les délinquants renvoyés se ressemblent du point de vue du risque, de la motivation et de la récidive. Par conséquent, il peut être acceptable de combiner ces deux groupes. Pour les autres délinquants qui abandonnent leur programme, cependant, peut-être sera-t-il bientôt possible de procéder à une analyse plus raffinée. En effet, on recueille désormais des renseignements plus précis sur les raisons justifiant l'abandon du traitement dans la nouvelle application *Mesure du rendement des programmes* (MRP) du *Renouvellement du système de gestion des délinquants* (RSGD), version de novembre 2005 (P. Chitty, communication personnelle, 28 novembre 2005). Par exemple, dans la base de données analysée dans ce rapport, l'abandon de programme pour des raisons de santé ou par suite de l'admission en isolement est codé de la même manière – *non complété* (abandon pour

des raisons personnelles). Dans la nouvelle application du MRP, il est possible d'inscrire des motifs d'abandon plus précis; ainsi on pourra les examiner séparément.

Un deuxième sujet de préoccupation a trait au fait que les délinquantes n'étaient pas incluses dans cette recherche. Les données en main concernaient trop peu de femmes pour qu'on puisse faire enquête sur ce groupe. Étant donné le grand nombre de comparaisons statistiques effectuées, il est probable que certaines des corrélations observées entre les variables qui ont été jugées significatives (parce que la taille d'effet est supérieure ou égale à 0,20), ont pu se produire par hasard alors qu'en fait, l'ampleur véritable de la taille d'effet est peut-être moindre (Cohen, 2003; Howell, 1997). Il est permis de croire cependant que l'approche libérale est justifiée parce que le but de la présente étude était plus exploratoire que confirmatif de nature, compte tenu de la quasi-absence, dans la documentation publiée, d'enquêtes sur l'hétérogénéité des délinquants qui abandonnent leur traitement (Cohen, 2003).

En ce qui a trait à la recherche future, il serait utile de mettre au point des mesures servant à estimer le risque de décrochage ou de renvoi. On pourrait utiliser des mesures de la sorte dans la planification correctionnelle pour identifier les délinquants qui risquent le plus de décrocher ou d'être renvoyés et de les cibler au moyen de programmes préparatoires. De cette façon, on pourrait réussir à préserver des ressources peu abondantes et à réduire la récidive. En outre, les chercheurs qui se penchent sur l'efficacité des programmes correctionnels pourraient utiliser des mesures de ce genre pour identifier les délinquants susceptibles de décrocher ou d'être renvoyés et tenir compte de l'effet de la variable décrochage/renvoi dans les groupes témoins, ce qui aura pour effet d'accroître la validité interne de leurs études. Nous avons d'ailleurs mis au point une version de contrôle d'une mesure de la sorte (Nunes et Cortoni, 2006).

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The psychology of criminal conduct*, 3<sup>e</sup> édition, Cincinnati, OH, Anderson, 2003.
- BEYKO, M. J. et WONG, S. C. P. « Predictors of treatment attrition as indicators for program improvement not offender shortcomings: A study of sex offender treatment attrition », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, vol. 17, 2005, p. 375-389.
- COHEN, J. « A power primer », *Psychological Bulletin*, vol. 112, 1992, p. 155-159.
- COHEN, J. « Things I have learned (so far) » dans A. *Methodological issues and strategies in clinical research*, 3<sup>e</sup> édition, sous la direction de A. E. Kazdin, p. 407-424, Washington, DC, American Psychological Association, 2003.
- CRAISSATI, J. et BEECH, A. « Attrition in a community treatment program for child sexual abusers », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 16, 2001, p. 205-221.
- DALY, J. E. et PELOWSKI, S. « Predictors of dropout among men who batter: A review of studies with implications for research and practice », *Violence and Victims*, vol. 15, 2000, p. 137-160.
- GEER, T. M., BECKER, J. V., GRAY, S. R. et KRAUS, D. « Predictors of treatment completion in a correctional sex offender treatment program », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 45, 2001, p. 302-313.
- GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! », *Criminology*, vol. 34, 1996, p. 401-433.
- HANSON, R. K. *Établissement d'une échelle actuarielle sommaire du risque de récidive sexuelle*, Rapport pour spécialistes n<sup>o</sup> 97-04, Ottawa, Ministère du Solliciteur général du Canada, 1997.
- HANSON, R. K., GORDON, A., HARRIS, A. J. R., MARQUES, J. K., MURPHY, W., QUINSEY, V. L. et SETO, M. D. « First report of the collaborative outcome data project on the effectiveness of psychological treatment for sex offenders », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, vol. 14, 2002, p. 169-194.
- HANSON, R. K. et MORTON-BOURGON, K. *Les prédicteurs de la récidive sexuelle : une méta-analyse à jour*, Ottawa, Sécurité publique et Protection civile Canada, 2004.
- HOWELL, D. C. *Méthodes statistiques en sciences humaines*, Bruxelles, DeBoeck Université, 1998.
- MALCOLM, P. B., MARSHALL, L. E. et MARSHALL, W. L. *Outcome of a preparatory program for sexual offender: A comparison with a matched control*, Document présenté à la 23<sup>rd</sup> Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, Albuquerque, New Mexico, octobre 2004.
- MARSHALL, W. L. « The treatment of sex offenders: What does the outcome data tell us? », (A reply to Quinsey, Harris, Rice, and Lalumière), *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 8, 1993, p. 524-530.

- MEYER, G. J., FINN, S. E., EYDE, L. D., KAY, G. G., MORELAND, K. L., DIES, R. R., EISMAN, E. J., KUBISZYN, T. W. et REED, G. M. « Psychological testing and psychological assessment: A review of evidence and issues » dans *Methodological issues and strategies in clinical research*, 3<sup>e</sup> édition, sous la direction de A. E. Kazdin, p. 265-345, Washington, DC, American Psychological Association, 2003.
- MOTIUK, L. L. « Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n<sup>o</sup> 1, 1997, p. 18-22.
- MOULDEN, H. M., MARSHALL, L. E. et MARSHALL, W. L. *The effectiveness of a preparatory program for sexual offenders*. Document présenté à la 23<sup>rd</sup> Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, Albuquerque, New Mexico, octobre 2004.
- NAFEKH, M. et MOTIUK, L. L. *L'Échelle révisée d'information statistique sur la récidive (Échelle d'ISR-R1) : un examen psychométrique*, Rapport de recherche n<sup>o</sup> R-126, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2002.
- NUFFIELD, J. *La libération conditionnelle au Canada : recherches en vue d'une normalisation des décisions*, Ottawa, Solliciteur général du Canada, 1982.
- NUNES, K. L. et CORTONI, F. *Évaluation du risque de décrochage ou de renvoi chez les délinquants qui participent à des programmes correctionnels*, Rapport de recherche n<sup>o</sup> R-177, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2006.
- RICE, M. E. et HARRIS, G. T. « The size and sign of treatment effects in sex offender therapy », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 989, 2003, p. 428-440.
- SCHMIDT, F. L. « Statistical significance testing and cumulative knowledge in psychology: Implication for training of researchers » dans *Methodological issues and strategies in clinical research*, 3<sup>e</sup> édition, sous la direction de A. E. Kazdin, p. 437-460, Washington, DC, American Psychological Association, 2003.
- VAN VOORHIS, P., SPRUANCE, L. M., RITCHEY, P. N., LISTWAN, S. J. et SEABROOK, R. « The Georgia cognitive skills experiment: A replication of reasoning and rehabilitation », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 31, 2004, p. 282-305.
- WORMITH, J. S. et OLVER, M. E. « Offender treatment attrition and its relationship with risk, responsivity, and recidivism », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 29, 2002, p. 447-471.